



Du nouveau dans le développement des produits du terroir : un label collectif « Terroir du Maroc »



TERROIR DU MAROC

Agence pour le Développement
Agricole

Décembre 2015

Date :

23 DEC. 2015

LE MATIN

Pages :

21

Labérisation L'ADA lance le label collectif «Terroir du Maroc»



L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer le label collectif «Terroir du Maroc». Son enregistrement vise la valorisation et la promotion des produits du terroir marocains auprès des consommateurs locaux et étrangers. L'objectif étant la régularisation de l'utilisation de la mention produit du terroir marocain et la création d'un outil collectif de promotion de ces produits dans le but d'améliorer le revenu des petits producteurs. L'autorisation d'usage du Label a été délivrée par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale pour une durée de 3 ans renouvelable.

b

26 DEC. 2015

L'opinion

P

C

Agence pour le développement agricole

Lancement du label collectif «Terroir du Maroc»

L'Agence pour le développement agricole (ADA) a enregistré, récemment, le label "Terroir du Maroc" en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Le lancement du nouveau label collectif s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de commercialisation des produits du terroir auprès des consommateurs marocains et étrangers, indique un communiqué de l'Agence.

Il vise la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale en vue de l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits.

Dans la même veine, le label permettra de renforcer la communication et l'assurance d'une meilleure visibilité des produits du terroir marocain et de donner confiance aux consommateurs et aux distributeurs en ces produits en leur fournissant des informations complètes et de qualité.

L'apposition du logo du label collectif sur les produits de terroir constituera un gage de garantie sur le plan sanitaire pour les consommateurs de plus en plus avertis de ces produits et qui suscitent un intérêt croissant sur le marché national et international. Il convient de noter que l'obtention de l'autorisation d'usage du label collectif "Terroir du Maroc" se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

L'autorisation sera délivrée pour une durée de 3 ans renouvelable. ■

Date :

26 DEC. 2015

FINANCES hebdo

Pages :

4

Produits de terroir

Le label Maroc enregistré après de l'OMPIC

Dans le cadre de la concrétisation de la stratégie de développement de la commercialisation des produits de terroir marocain, l'Agence pour le développement agricole a procédé à l'enregistrement du label collectif «Terroir du Maroc» en tant que marque collective avec son règlement d'usage auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Les objectifs majeurs assignés à ce label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention produits de terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits de terroir à l'échelle nationale et internationale. ■

Date :

23 DEC. 2015

Aujourd'hui

Pages :

3

Développement agricole : Lancement d'un label pour le terroir marocain

C'est officiel. L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer le label collectif «Terroir du Maroc». Ce dernier a pour objectif de valoriser les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers. Il a été enregistré en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic). L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label pour les producteurs et/ou conditionneurs des produits du terroir marocain se fera via le dépôt

d'un dossier de demande auprès de l'ADA. L'autorisation d'usage du label collectif est délivrée par ladite agence pour une durée de 3 ans renouvelable. Les objectifs majeurs assi-

L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

gnés à ce label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale destiné à l'amé-

lioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits.

Date:

23 DEC. 2015

LES

ÉCO

Page N°

6

Un nouveau label pour le terroir marocain

L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un nouveau label collectif «Terroir du Maroc», qui vise à valoriser et promouvoir les produits du terroir national auprès des consommateurs marocains et étrangers. Une action inscrite dans le cadre de la concrétisation de la stratégie de développement de la commercialisation des produits du terroir marocain menée par l'ADA. Selon un communiqué de l'ADA, ce label collectif servira à positionner une offre commune des produits du terroir marocain et à donner confiance aux consommateurs et aux distributeurs en ces produits.

**Agri
Maroc**.ma



Le nouveau label « Terroir du Maroc » au service de l'ADA - (photo:DR)

« Terroir du Maroc » le tout nouveau Label collectif

AgriMaroc.ma 23 décembre 2015 Actu Maroc, Actualités

Le tout nouveau Label collectif « Terroir du Maroc ».

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) vient de lancer le Label Collectif « **Terroir du Maroc** » pour valoriser et promouvoir les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers.

L'ADA a procédé à l'enregistrement du Label en tant que marque collective avec son règlement d'usage auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale.

La régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain est le principal objectif de la création d'un Label collectif, et ce afin d'améliorer le revenu des petits producteurs et de rendre leurs produits plus compétitifs.

L'obtention de l'autorisation d'usage du Label collectif « **Terroir du Maroc** » se fait par dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA. Ainsi, d'usage du label collectif est délivré pour une durée de 3 ans renouvelable.



DÉVELOPPEMENT AGRICOLE: LANCEMENT DU LABEL “TERROIR DU MAROC”



C'est officiel! L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer le label collectif “Terroir du Maroc”. Un label qui a pour objectif de valoriser les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers.

L'information a été donnée par Aujourd'hui le Maroc, dans son édition du 23 décembre, suite à l'enregistrement de la marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic). L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label pour les producteurs et les conditionneurs des produits du terroir marocain se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

L'autorisation d'usage de ce label collectif sera délivrée par ladite agence pour une durée de trois ans renouvelables. Les objectifs majeurs assignés à ce label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention “produit du terroir marocain” et la création d'un outil collectif de promotion du terroir, à l'échelle nationale, pour améliorer le revenu des petits producteurs concernés et la qualité de leurs produits.

C'est bien ce dernier point qui risque de faire la différence pour le consommateur. En effet, L'apposition du logo du label collectif sur les produits de terroir du Maroc va très certainement constituer une garantie de qualité sur le plan sanitaire. Et les consommateurs sont de plus en plus attirés par les produits “biologiques” ou



“naturels”, que ce soit au niveau national ou international. Ce label pourrait également être un signal de confiance destiné à désamorcer les inquiétudes des acheteurs face aux risques alimentaires, particulièrement ceux liés aux produits d'origine animale.

Par ailleurs, ce label collectif est une suite logique aux efforts de labellisation mis en place par l'Etat depuis l'entrée en vigueur, en juin 2008, de la loi 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques.

Par Fayçal Ismaili

<http://www.le360.ma/fr/economie/developpement-agricole-lancement-du-label-terroir-du-maroc-60320>

Challenge.ma

AGROALIMENTAIRE

L'ADA lance le label collectif « Terroir du Maroc »



L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) vient de lancer le Label Collectif « Terroir du Maroc ». Objectif : valoriser et promouvoir les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers.

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a procédé à l'enregistrement du Label Collectif « Terroir du Maroc » en tant que marque collective avec son règlement d'usage auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC).

Selon l'ADA, les objectifs majeurs assignés à ce Label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale en vue de l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et



l'accroissement de la qualité de leurs produits, en plus du renforcement de la communication et l'assurance d'une meilleure visibilité des produits du terroir marocain. « Ce Label Collectif « Terroir du Maroc » servira par ailleurs à positionner une offre commune des produits du terroir marocain et à donner confiance aux consommateurs et aux distributeurs en ces produits en leur fournissant des informations sur la qualité des produits revêtus de ce Label », souligne l'Agence. L'apposition du logo du label collectif sur les produits de terroir du Maroc constituera par ailleurs un gage de garantie sur le plan sanitaire pour les consommateurs de plus en plus avertis de ces produits qui suscitent un intérêt croissant sur le marché national et international. C'est aussi un signal de qualité crédible qui atténiera les inquiétudes des acheteurs face aux risques alimentaires, notamment ceux liés aux produits d'origine animale. Le label collectif viendra ainsi appuyer les efforts de labellisation mis en place par l'Etat depuis l'entrée en vigueur en juin 2008 de la loi 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques. Selon l'ADA, l'obtention de l'autorisation d'usage du Label collectif « Terroir du Maroc » conformément aux dispositions de son règlement d'usage par les producteurs et/ou conditionneurs des produits du terroir marocain se fait via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'Agence pour le Développement Agricole. L'autorisation d'usage du label collectif est délivrée par ladite agence pour une durée de 3 ans renouvelable.

<http://www.challenge.ma/lada-lance-le-label-collectif-terroir-du-maroc-maroc-61787/>



L'ADA lance le label collectif "Terroir du Maroc"

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a récemment enregistré le label "Terroir du Maroc" en tant que marque collective auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC). Le lancement du nouveau label collectif s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Développement de la commercialisation des produits du Terroir marocain.



"Terroir du Maroc" répond à différents objectifs. Le nouveau label va permettre la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain. Il servira également d'outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale, au grand profit des petits producteurs. Il vise, en outre, le renforcement de la communication et l'assurance d'une meilleure visibilité des produits du terroir marocain, et contribuera à positionner une offre commune desdits produits. Dans la même veine, le label renforcera la confiance des consommateurs et des distributeurs en ces produits, en leur fournissant des informations adéquates et complètes. Lire aussi : Un Bin Laden se lance dans le commerce équitable...au Maroc Première: un concours marocain des produits du terroir L'apposition du logo de "Terroir du Maroc" constituera un gage de garantie sur le plan sanitaire pour les consommateurs nationaux et internationaux, de plus en plus exigeants. Ledit logo atténuerait également les inquiétudes des acheteurs face aux risques alimentaires, notamment ceux liés aux produits d'origine animale. Il convient de noter que l'obtention de l'autorisation d'usage du Label collectif "Terroir du Maroc" se fait via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

<http://www.h24info.ma/economie/maroc/produits-du-terroir-lada-lance-le-label-collectif-terroir-du-maroc/39292>

<http://www.marocbuzz.com/fr/2015/12/23/lada-lance-le-label-collectif-terroir-du-maroc/>



Développement agricole : Lancement d'un label pour le terroir marocain

L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.



C'est officiel. L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer le label collectif «Terroir du Maroc». Ce dernier a pour objectif de valoriser les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers.

Il a été enregistré en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic). L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label pour les producteurs et/ou conditionneurs des produits du terroir marocain se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

L'autorisation d'usage du label collectif est délivrée par ladite agence pour une durée de 3 ans renouvelable. Les objectifs majeurs assignés à ce label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale destiné à l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits.

<http://www.aujourdhui.ma/maroc/economie/developpement-agricole-lancement-d-un-label-pour-le-terroir-marocain-122666>



Développement agricole : Lancement d'un label pour le terroir marocain



C'est officiel. L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer le label collectif «Terroir du Maroc». Ce dernier a pour objectif de valoriser les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers. Il a été enregistré en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (Ompic). L'obtention de l'autorisation d'usage de ce label pour les producteurs et/ou conditionneurs des produits du terroir marocain se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA. L'autorisation d'usage du label collectif est délivrée par ladite agence pour une durée de 3 ans renouvelable. Les objectifs majeurs assignés à ce label sont tout d'abord la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale destiné à l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits.

<http://www.devanture.net/index.php?p=ma&l=fr>



Maroc: L'Agence pour le développement agricole lance le label collectif “Terroir du Maroc”

- L'Agence pour le développement agricole (ADA) a enregistré, récemment, le label “Terroir du Maroc” en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Le lancement du nouveau label collectif s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de commercialisation des produits du terroir auprès des consommateurs marocains et étrangers.

MAP

<http://www.maghabemergent.com/actualite/breves/fil-maghreb/54171-maroc-l-agence-pour-le-developpement-agricole-lance-le-label-collectif-terroir-du-maroc.html>



Agence pour le développement agricole: Lancement du label collectif «Terroir du Maroc»

L'Agence pour le développement agricole (ADA) a enregistré, récemment, le label "Terroir du Maroc" en tant que marque collective auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Le lancement du nouveau label collectif s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement et de commercialisation des produits du terroir auprès des consommateurs marocains et étrangers, indique un communiqué de l'Agence. Il vise la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale en vue de l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits.

Dans la même veine, le label permettra de renforcer la communication et l'assurance d'une meilleure visibilité des produits du terroir marocain et de donner confiance aux consommateurs et aux distributeurs en ces produits en leur fournissant des informations complètes et de qualité.

L'apposition du logo du label collectif sur les produits de terroir constituera un gage de garantie sur le plan sanitaire pour les consommateurs de plus en plus avertis de ces produits et qui suscitent un intérêt croissant sur le marché national et international. Il convient de noter que l'obtention de l'autorisation d'usage du label collectif "Terroir du Maroc" se fera via le dépôt d'un dossier de demande auprès de l'ADA.

L'autorisation sera délivrée pour une durée de 3 ans renouvelable.

<https://www.maghress.com/fr/lopinion/48924>



DERNIÈRE MINUTE

Un nouveau label pour le terroir marocain

L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un nouveau label collectif «Terroir du Maroc», qui vise à valoriser et promouvoir les produits du terroir national auprès des consommateurs marocains et étrangers. Une action inscrite dans le cadre de la concrétisation de la stratégie de développement de la commercialisation des produits du terroir marocain menée par l'ADA. Selon un communiqué de l'ADA, ce label collectif servira à positionner une offre commune des produits du terroir marocain et à donner confiance aux consommateurs et aux distributeurs en ces produits.

<http://www.leseco.ma/derniere-minute/40323-un-nouveau-label-pour-le-terroir-marocain.html>